

## Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

### LE PRESIDENT,

- Vu** le code de l'Education, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, D 719-4 et suivants ;
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du président de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017 portant délégation au Président,

### DECIDE

#### Article 1

Les tarifs du département d'Anatomie de la Faculté de Médecine, Maïeutique et métiers de la Santé (1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2022) sont fixés conformément à l'annexe jointe.

#### Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

#### Article 3

Le directeur général des services ainsi que l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence, dans les locaux de la composante et publiée sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 16 juillet 2021



Pierre MUTZENHARDT

Affiché à la Présidence et transmis au Recteur, Chancelier des Universités le

22 JUL. 2021

**TARIFICATION 2021- 2022 DEPARTEMENT D'ANATOMIE****FI - FORMATION INITIALE****FRAIS DE PRÉPARATION ET DE MISE À DISPOSITION DE PIÈCES ANATOMIQUES**

<b>DESIGNATION</b>	<b>PRIX UNITAIRE</b>
Conservation de la pièce anatomique	<b>400 euros</b>
Temps de préparation de la pièce anatomique	
Matériel de dissection utilisé et consommables divers	
Frais inhérents au don du corps	

**FC - FORMATION CONTINUE DIPLOMANTE****FRAIS DE PRÉPARATION ET DE MISE À DISPOSITION DE PIÈCES ANATOMIQUES**

<b>DESIGNATION</b>	<b>PRIX UNITAIRE</b>
Conservation de la pièce anatomique	<b>600 euros</b>
Temps de préparation de la pièce anatomique	
Matériel de dissection utilisé et consommables divers	
Frais inhérents au don du corps	

**FC - FORMATION CONTINUE NON DIPLOMANTE****FRAIS DE PRÉPARATION ET DE MISE À DISPOSITION DE PIÈCES ANATOMIQUES**

<b>DESIGNATION</b>	<b>PRIX UNITAIRE</b>
Conservation de la pièce anatomique	<b>800 euros</b>
Temps de préparation de la pièce anatomique	
Matériel de dissection utilisé et consommables divers	
Frais inhérents au don du corps	

**FRAIS DE PRÉPARATION ET DE MISE À DISPOSITION D'UN CORPS COMPLET**

<b>DESIGNATION</b>	<b>PRIX UNITAIRE</b>
Conservation du corps	<b>1200 euros</b>
Consommables divers	
Frais inhérents au don du corps	

**FRAIS DE PRÉPARATION ET DE MISE À DISPOSITION D'UN CORPS COMPLET**

<b>DESIGNATION</b>	<b>PRIX UNITAIRE</b>
Préparation du corps pour l'enseignement et la recherche	<b>80 euros</b>